

# Le Canard enchaîné

Journal satirique paraissant le mercredi

Mercredi 23 avril 2014

## Les bontés des Dassault boys pour un fondu de la gâchette

*La mairie de Corbeil s'est mise en quatre pour nuire à la victime d'une fusillade.*

**M**IS en examen, le 10 avril, notamment pour achat de votes, Serge Dassault est désormais visé par une toute récente plainte pour association de malfaiteurs. En cas de mise en examen, il partagerait ce privilège avec un autre sénateur : Jean-Noël Guérini. C'est Fatah Hou qui, par l'intermédiaire de M<sup>e</sup> Marie Dosé, vient de saisir la justice. Ce jeune homme a été victime, le 19 février 2013, d'une tentative d'assassinat à Corbeil-Essonnes. L'auteur des coups de feu, Younes Bounouara, est, depuis sa reddition, en prison à la Santé.

Lourdement handicapé, Fatah Hou s'est constitué partie civile. La plainte de M<sup>e</sup> Dosé va donc déboucher sur la nomination par le parquet d'Evry d'un ou plusieurs juges d'instruction.

### Le fichage des gêneurs

L'enquête en cours a établi que l'entourage de Dassault s'était mis en quatre pour Bounouara. Sans doute parce que le tireur, principal agent électoral, à Corbeil, de l'ancien maire, s'était proclamé garant de la paix sociale ! Les flics s'appuient notamment sur la tenue d'un déjeuner au « Rond-Point », le siège parisien

de la société Dassault, le 14 février 2013.

Ce jour-là, le sénateur reçoit à sa table le fidèle Jean-Pierre Bechter, actuel maire de Corbeil-Essonnes, et un diplomate de l'ambassade marocaine. Ensemble, ils conviennent de retenir au Maroc, avec deux de ses amis, Fatah Hou, le futur agressé, qui semble beaucoup leur déplaire. En fin de journée, comme l'a établi l'enquête, Bechter téléphone à Machiré Gassama, directeur des services municipaux de la jeunesse. L'élu raconte ses agapes et demande à son employé de « préparer des fiches » sur les trois « loustics » afin de les transmettre aux autorités marocaines. Et il conclut : « On va se marrer, on va se marrer ! »

Lors de leur garde à vue, le 26 juin 2013, Bechter et Gassama se sont un peu moins marrés. Le maire de Corbeil a assuré qu'il s'agissait simplement de « prévenir les familles que les enfants déconnaient ». Quant à Dassault, il ne s'en « souvient pas ». Interrogé par les juges, le 14 octobre 2013, l'avionneur a pratiqué le vol plané : « J'ai bien monté un déjeuner pour que Jean-Pierre parle d'un truc, je ne sais pas quoi, mais en rapport avec Corbeil. » Et d'ajouter : « Je ne sais

pas du tout ce qui aurait pu se passer là-bas (au Maroc). Vous m'indiquez qu'il aurait pu leur arriver le même type de chose au Maroc, comme se faire tirer dessus ; il n'était pas question de cela. » Les magistrats insistent : « De quoi était-il question ? » Dassault : « Qu'ils aillent au Maroc dans leur famille et qu'on n'en entende plus parler à Corbeil. » Un aller sans retour, donc.

### L'exfiltration du "Gros"

Bounouara, le tireur, a-t-il, lui, bénéficié de soutiens ? Dès son forfait commis, « le Gros » – son surnom à Corbeil – gagne Genève et s'envole pour Alger. Il y vaque à ses affaires : depuis plusieurs années, Dassault l'aide financièrement à mener à bien « un projet industriel ». A plusieurs reprises, il adresse des SMS à l'avionneur. Dassault repère que ces messages, précédés de l'indicatif 213, viennent d'Algérie. Il choisit de ne

pas y répondre. Ce qui n'exclut pas que Bounouara ait gardé des contacts au sein de l'entourage de Dassault.

C'est ce que cherchent à établir les policiers du SRPJ de Versailles. Ils ont entendu comme témoin, le 24 mars dernier, Jean-Marc Broux, ex-patron des services municipaux de Corbeil-Essonnes. Désormais en conflit administratif avec Dassault, celui-ci est actuellement consultant pour des collectivités locales et des entreprises. C'est à ce titre qu'il se rend, en avril 2013, à Alger et y rencontre « fortuitement » dans un café de l'aéroport le fuyard Bounouara. Broux conseille à celui-ci de se rendre au plus vite. Aurait-il été porteur d'un « message » de Dassault ? Broux le nie. Cinq jours après son audition, en bas de son domicile parisien, sa voiture – ainsi qu'une dizaine d'autres – est partie en fumée. Coïncidence ou avertissement ?

**Didier Hassoux**